

Brest célèbre l'Armistice

Le délai de réponse accordé au gouvernement allemand prenant fin hier matin, à onze heures, la nervosité était grande dès le réveil, hier, chez nos concitoyens.

Aux premières heures de la matinée, courait déjà le bruit de la signature de l'armistice. Si bien que vers 11 heures, au moment où d'ordinaire nous faisons connaître au public les événements principaux de la nuit et de la matinée, une foule énorme se pressait sur la place Président-Wilson.

Enfin, peu après que le dernier coup de canon fut tiré sur le front, la censure consentit à laisser passer le télégramme qui nous annonçait officiellement la bonne nouvelle.

Dès l'apparition du tableau, ce fut un remous formidable vers notre façade. Et l'on fut stupéfait de voir apparaître tout aussitôt, au milieu des cris de joie et des acclamations, les drapeaux alliés déployés au-dessus de la foule.

Le même phénomène s'accomplit presque simultanément dans toute la ville. Les façades des maisons et des édifices publics furent, en un instant, décorées aux couleurs alliées.

ORDRE du vice-amiral Moreau

Cependant l'ordre suivant du vice-amiral Moreau, commandant en chef, était communiqué à tous les services :

Un armistice a été signé avec l'Allemagne.

Cette heureuse nouvelle du succès de nos armes, due à la vaillance et à la discipline des armées alliées de terre et de mer, au travail et au patriotisme des Français et des Françaises, soulève dans nos cœurs la plus vive allégresse et la plus légitime fierté.

En la portant à la connaissance de tout le personnel placé sous ses ordres, le vice-amiral commandant en chef, préfet maritime, gouverneur, a le devoir de rappeler que la signature d'un armistice n'est pas encore la conclusion de la Paix. Cette signature doit amener une suspension des hostilités; mais, tant que l'Allemagne n'a pas désarmé, nous devons nous tenir sur nos gardes. Nous savons nos ennemis capables de déloyauté; ils ne manqueraient pas de saisir l'occasion de nous prendre en défaut, s'ils le pouvaient. Ne nous abandonnons donc pas à trop de confiance. Seule, la Paix imposée mettra nos adversaires hors d'état de nuire.

Il convient donc qu'à Brest chacun reste à son poste de veille et de travail, en attendant les ordres supérieurs qui suivront la démobilisation de l'armée allemande et la reddition des armes de nos ennemis.

VIVE LA FRANCE! VIVE LA REPUBLIQUE.

Le Vice-Amiral, Commandant en Chef,
Préfet Maritime, Gouverneur,
P. MOREAU.

A midi, tandis que les navires sur rade tiraient le canon; que les cloches des églises sonnaient à toute volée, nos concitoyens se répandaient dans les rues, manifestant leur joie avec enthousiasme.

Puis, dans le ciel bleu apparurent les dirigeables qui, comme les navires sur rade, avaient arboré le grand pavois, et lancèrent sur la ville des fleurs et des proclamations. Ce fut ensuite le tour des hydravions que l'on applaudit avec non moins de chaleur. Cependant, les navires actionnaient leur sirène, mêlant leur basse aux clameurs de la foule des manifestants.

Toutes les écoles, dès midi, étaient fermées. Les ouvriers de l'arsenal, au même instant, obtenaient congé jusqu'au lendemain midi.

Plusieurs maisons de commerce libéraient également leurs employés. Citons : les Bretons, les Dames de France, les Éléphants, les Galeries Saint-Martin, Novelty, Saint-Rémy, Texcolet, Lecocq, Lostis, Lullien.

A l'arsenal

M. le vice-amiral Moreau, commandant en chef, préfet maritime, nous informe que le congé accordé depuis hier midi au personnel des arsenaux se continuera aujourd'hui toute la journée. C'est-à-dire que la soirée sera accordée pour une journée et demie de congé.

REMISE DE DÉCORATIONS ET DÉFILE DES TROUPES AMÉRICAINES

Un défilé des troupes américaines avait été annoncé pour trois heures de l'après-midi.

Dès 2 h. 30, une foule énorme se dirigea vers le cours d'Ajot et c'est à grand-peine que les gendarmes, les agents de police, les soldats du bataillon de place, réussirent à dégager l'allée principale, où les troupes américaines prennent place.

Tout le long du cours, les soldats alliés se rangent. Les drapeaux des régiments et celui offert par le comité patriotique, présidé par le docteur Caradec, au nom de la population brestoise aux armées américaines.

Voilà, maintenant, les autorités. On remarque : MM. le vice-amiral Moreau, préfet maritime, gouverneur; le vice-amiral Wilson, commandant la marine américaine en France, accompagné de son aide de camp, l'enseigne de vaisseau Sellards; le général Harries, commandant la base américaine; le colonel Lorho; le lieutenant-colonel Moracher; le commandant de la base anglaise; le baron de Cadorno, commandant de la base portugaise; Hervagault, maire et Puzin, adjoint au maire de la ville de Brest; de nombreux officiers des armées de terre et de mer, Français, Américains, Anglais, Portugais, Italiens, etc... Des places leur sont réservées.

La musique du 13^e Régiment d'infanterie coloniale américain joue l'hymne américain, tandis que les soldats présentent les armes.

La foule acclame les musiciens alliés. Le soldat américain John Flocke, retour du front, où il fit preuve d'une grande bravoure, est amené face aux autorités.

Le général Harries remet à ce héros la croix du « Distinguished service cross ». Les troupes alliées se groupent ensuite

dans le haut du cours d'Ajot pour le défilé.

Le général Harries est en tête. Il est suivi de son état-major; puis vient la musique, qui joue la marche de Sambre-et-Meuse.

Les soldats défilent d'une façon impeccable. Au passage des drapeaux, la foule applaudit et acclame. L'émotion est vraiment indescriptible.

Les troupes défilent, par la place du Château, puis longent la rue de Siam. Le général Harries rentre à la préfecture maritime, où, reçu par le vice-amiral Moreau, préfet maritime, gouverneur, il félicite, au nom des Etats-Unis, les glorieuses armées françaises du succès obtenu.

Pendant ce temps, dans la cour, la musique américaine joue les hymnes alliés.

Les troupes regagnent maintenant leur caserne, tandis que les musiciens continuent à défilé à travers les rues de la ville.

Un concert place Président Wilson

Le défilé terminé, la foule se rend place du Président-Wilson, où la musique des Equipages de la flotte joue les airs patriotiques.

Le concert est terminé par les hymnes alliés. Chapeau bas, tout le monde applaudit et manifeste sa joie.

Dans la soirée, des cortèges se sont formés et ont parcouru les rues en chantant.

Une lettre du vice-amiral Wilson

M. le vice-amiral Wilson a adressé, hier matin, la lettre suivante à notre rédacteur en chef :

United States Naval Forces in France

E-L-e-v-e-n-l-h

November

Nineteen hundred

and eighteen

My dear Mr Coudurier,

Regarding the premature announcement of the armistice on Thursday last, I would like to say for your information that a telegram announcing the signature of the armistice came to me that afternoon from source which heretofore had proved most reliable.

It was given out by office to our Brest friends that they might share the good news. Later it was announced that the report was not correct.

Very sincerely yours,

Amiral WILSON.

Voici la traduction de la lettre ci-dessus :

Forces navales des Etats-Unis en France,

11 novembre 1917.

Mon cher monsieur Coudurier,

Concernant l'annonce prématurée de l'armistice jeudi dernier, je tiens à vous dire qu'un télégramme annonçant la signature de l'armistice m'est parvenu, ce jour-là, d'une source qui, jusque-là, s'était montrée très sûre.

Elle a été transmise par mon bureau à nos meilleurs amis de Brest, afin qu'ils pussent partager avec nous cette bonne nouvelle.

Plus tard, il a été annoncé que ce rapport n'était pas correct.

Très sincèrement votre

Amiral WILSON.

Cette lettre eût heureusement le petit incident qui s'est produit jeudi dernier et accroîtra encore, si possible, la respectueuse sympathie que la population a vouée dès le premier jour à son grand ami l'amiral Wilson.

Une affiche du maire

A l'occasion de l'armistice, le maire de Brest a fait placarder en ville l'affiche suivante :

L'AUBE DE LA PAIX

Citoyens,

La grande tragédie sanglante est finie.

L'heure tant attendue par tous les peuples a sonné.

L'armistice est signé avec l'Allemagne; les hostilités sont suspendues; l'horrible effusion de sang est arrêtée.

Que cet acte solennel nous pénètre d'une joie profonde!

Aux veuves, aux parents en deuil, serait-ce trop demander que d'oublier passagèrement les sacrifices douloureux que leur a imposés la guerre? Nous ne le pensons pas. Ils surmonteront leur douleur pour participer, ne fût-ce qu'un instant, à l'allégresse générale en songeant aux vies désormais épargnées.

Aux soldats-citoyens peuchés, hier encore, dans la faction anxiieuse, ou engagés dans la lutte ardente;

Aux travailleurs de l'usine et des champs, harassés du labeur formidable fourni pendant quatre années;

Aux malheureux réfugiés exilés de leur foyer familial envahi.

Que cette journée soit douce qui les délivre de l'angoisse et du cauchemar de la guerre;

Pour tous, la République doit assurer dans la paix enfin rétablie: le Droit, la Justice, la Liberté, que la Nation armée a fait triompher au prix de tant de sacrifices!

Citoyens,

La guerre est vaincue!

Qu'en ce jour immortel nos cœurs réjouis s'associent donc unanimement, dans un seul cri de libération et d'espérance :

Vive la République démocratique et sociale!

Pour le Maire de Brest, aux armées

l'adjoint faisant fonctions.

E. HERVAGULT.

En l'Hôtel de Ville, à Brest, ce 11 novembre 1918.

N. B. — Pour célébrer la fin de l'horrible cauchemar, le maire de Brest invite ses concitoyens à pavoiser.

Les bureaux et services de la mairie assureront le service du dimanche pour la journée du 12 novembre, le personnel municipal ayant congé ce jour, à l'occasion de l'armistice.

Le maire de Brest invite les industriels et commerçants à vouloir bien s'inspirer de cet exemple dans la mesure du possible.

Le maire de Brest a adressé à MM. les curés des quatre paroisses de Brest, la lettre suivante :

Monsieur le Curé,

Pour célébrer la signature de l'armistice et la suspension des hostilités avec l'Allemagne, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire sonner, à toutes volées, les cloches de votre église, de 11 h. 3/4 à midi.

Veuillez agréer, monsieur le Curé, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le maire aux armées

l'adjoint faisant fonctions.

E. HERVAGULT.